

## C. WILD 1

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments et a l'honneur d'inviter les membres et observateurs à se faire représenter à la première session du Dialogue de haut niveau de l'OMPI sur le numérique (WILD) qui se tiendra à Genève, au siège de l'OMPI, du 14 au 16 avril 2025. Les réunions du WILD auront lieu tous les jours de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30 (heure d'été d'Europe centrale).

Le WILD offre aux responsables des offices de propriété intellectuelle ou d'organisations l'occasion de débattre de questions liées aux technologies de l'information et des communications (TIC), notamment les stratégies et politiques dans le secteur du numérique, les solutions numériques, les données de propriété intellectuelle, l'incidence des technologies émergentes sur l'administration de la propriété intellectuelle et les services connexes. La participation de figures dirigeantes du secteur des TIC, tels les responsables des services informatiques, ou de membres de la haute direction, tels les directeurs et directrices des offices de propriété intellectuelle, est donc attendue.

Le projet d'ordre du jour (document WILD/1 Prov.) peut être consulté sur le site Web de l'OMPI à l'adresse [https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting\\_id=86271](https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=86271). D'autres documents de travail seront publiés sur le site Web de l'OMPI en temps utile, et des avis annonçant la mise à disposition de ces nouveaux documents seront transmis périodiquement.

L'interprétation simultanée sera assurée en français, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe.

Les délégués désignés pour participer sur place sont priés de s'enregistrer d'ici au 1<sup>er</sup> avril 2025 en utilisant le lien suivant : [https://www.wipo.int/registration/fr/form.jsp?organization=WIPO&registration\\_id=582](https://www.wipo.int/registration/fr/form.jsp?organization=WIPO&registration_id=582) et le code de sécurité : NP53WA27DZ.

L'OMPI s'étant engagée à promouvoir l'égalité des sexes, il serait souhaitable que la parité puisse être prise en considération lors de la désignation du ou des représentants.

Toute question concernant cette session peut être soumise au Secrétariat, à l'adresse : [ict-leadership@wipo.int](mailto:ict-leadership@wipo.int).

Le 23 décembre 2024

